



Assemblée Générale

23 novembre 2025



Vérification du quorum - Accueil

Article 8 des statuts:

« L'assemblée générale ne peut valablement délibérer que si elle réunit un quart des membres actifs et associés, présents ou représentés. »

- Sur un total de 80 adhérents à jour de leur cotisation, et selon le décompte de la feuille de présence, nous sommes 36 adhérents présents ou représentés (25 + 11), donc bien au dessus du quorum requis de 20 adhérents :
 - l'Assemblée Générale peut donc valablement délibérer ;
 - merci à tous pour cette large participation qui montre l'intérêt pour la vie du club.
- *Nous accueillons avec plaisir Monsieur José Rolo, adjoint au maire de Chartres, en charge des sports, de la jeunesse, et de la vie associative, et présentons les excuses de Madame Karine Dorange, adjointe au maire de Chartres chargée de l'urbanisme et des travaux, vice présidente de Chartres Métropole en charge des grands équipements* et de la commande publique, absente de Chartres ce jour.*

* dont l'aérodrome sur lequel nous sommes hébergés.



Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 24 novembre 2024
2. Rapport moral
3. Rapport financier
4. Approbation des comptes de l'exercice 2025 (octobre 2024 à septembre 2025)
5. Vote du budget prévisionnel de l'exercice 2026 (octobre 2025 à septembre 2026)
6. Tarifs des adhésions 2026 et propositions pour 2027
7. Élection de membres du comité directeur
8. Élection du président
9. Nouveau site internet
10. Groupes WhatsApp
11. Bilan de l'École d'aéromodélisme, et projets
12. Bilan des sections et projets : planeur, avion, indoor, vol circulaire, drone et multirotors
13. Calendrier 2026
14. Questions diverses



1 - Approbation du CR de l'AG 2024

**Approbation du compte-rendu
de l'assemblée générale
du 24 novembre 2024**

Vote à main levée



2 - Rapport Moral

- Tout d'abord, et comme chaque année, nous devons remercier l'agglomération de Chartres Métropole pour l'attribution d'une subvention indispensable au fonctionnement du CAC, mais aussi pour la mise à disposition de cette salle que beaucoup nous envient, contre un loyer et des charges très raisonnables. Cette subvention a certes été baissée de 20 % depuis l'année 2023 (comme pour la quasi-totalité des associations de Chartres), mais elle nous permet néanmoins d'assurer un fonctionnement correct du club, grâce à la vigilance du trésorier et du Comité Directeur.
- Remerciements également pour la mise à disposition du gymnase Fulbert, les dimanches après-midi d'octobre à avril.
- Remerciements à la ville de Champhol pour la mise à disposition de l'espace École et Vol Circulaire, de l'autre côté de la barrière de l'aérodrome.
- Remerciements enfin à nos autres partenaires qui nous accompagnent par des dotations diverses : Crédit Mutuel, Moulins Viron, Alpha-Models, Multiplex.



2 - Rapport Moral

- Après plusieurs années de maintien de notre effectif face à une tendance baissière générale en France, nous avons connu à notre tour une baisse en 2025 : 67 adhérents (y compris 6 membres associés), contre 80 en 2024 :
 - élèves des années précédentes qui sont maintenant accaparés par leurs études, changement de région, séniors qui n'ont pas renouvelé leur adhésion suite à la maladie, baisse de l'engouement pour les drones multirotors, moins de membres associés (adhérents d'un autre club : 6 au lieu de 14), ...
- Mais le recrutement de 13 nouveaux élèves depuis septembre, en plus des 4 de l'année précédente qui sont toujours présents, est un bon signal pour 2026.



2 - Rapport Moral

Effectif du CAC

67 membres en 2025

(Dont 6 membres associés, licenciés dans un autre club)

13 nouveaux membres pour 2026 (à ce jour)

pour l'école d'aéromodélisme

Le point complet ne pourra être fait qu'au printemps 2026, avec le retour des beaux jours qui incitent au vol en extérieur.



2 - Rapport Moral

- La météo n'a pas été exceptionnelle (beaucoup de vent), mais elle nous a toutefois épargné lors de nos différentes manifestations.
- Dimanche 27 avril : concours de vol circulaire sur l'espace Champhol, avec le soutien sportif du Club de Cachan, club historique de la discipline, détenteur de multiples records et titres de champions de France, d'Europe, et du Monde, avec notamment la présence de Gérard Billon, multi médaillé. La très grande majorité de nos adhérents qui sont venus, ont découvert cette discipline historique très spectaculaire.





2 - Rapport Moral

- Dimanche 1 juin : rencontre Vintage, organisée au pied levé par solidarité avec le Club des Cigognes de Brétigny-sur-Orge, après l'envahissement de son terrain par des gens du voyage. Belle réussite pour cette journée de présentation de matériels anciens en tout genre (avions, planeurs, radios, moteurs, plans, documents, ...), dont la plupart sont encore parfaitement opérationnels.



2 - Rapport Moral

- Mercredis 9 avril, 11 juin, 18 juin, 25 juin : vols sur la plateforme de St-Germain pour nos 3 jeunes élèves, sur Easyglider et Alpha-Club ; premiers vols sans intervention des moniteurs !





2 - Rapport Moral

- Samedi 5 juillet : journée club autour d'un barbecue, avec des modèles très variés, et la possibilité pour certains de nos jeunes élèves de piloter en double commande des modèles plus élaborés que les modèles de début ou de transition, proposés par quelques modélistes chevronnés : un bel exemple de partage intergénérationnel. La pluie incessante du dimanche 6 juillet n'a pas permis de continuer sur cette belle lancée.





2 - Rapport Moral

- Du 7 au 14 juillet, accueil de l'État Major du détachement de l'ALAT dans nos locaux, comme suite naturelle à notre proposition appréciée en 2024 et 2023.
 - * Reportage sur Cap'tain Mathieu à voir sur Chartres TV.
 - * Certains membres du CAC, avec famille ou amis, ont pu découvrir les hélicoptères, présentés par leurs équipages, comme les années précédentes.
- Samedi 6 et dimanche 7 septembre : salon des associations sur la butte des charbonniers, avec un succès d'intérêt inattendu en comparaison des années précédentes ; plus de 10 contacts spontanés de jeunes, qui sont tous venus le mercredi suivant 10 septembre pour découvrir notre salle et notre proposition d'école, et qui ont attirés d'autres jeunes amis ! Au total, ce sont donc 13 nouveaux jeunes, qui sont tous revenus avec enthousiasme les mercredis suivants. Avec déjà les premières séances de pilotage de Polyclub en double commande sur l'espace de vol de Champhol.



2 - Rapport Moral

- Dimanche 21 septembre : participation au meeting aérien de Chartres Métropole, organisé par l'Aéro Club de Chartres Métropole et l'Aéro Club de France présidé par Catherine Maunoury ; c'était un gros challenge (qui nous aurait valu certainement quelques moqueries en cas de problème), que les 3 pilotes du CAC ont parfaitement relevé, avec au final les félicitations du Directeur des Vols, et les remerciements de Catherine Maunoury.
 - Un communiqué avait été envoyé à tous les adhérents, et publié sur le site internet du CAC.
- « Espace muséal » dans la salle du CAC : installation de deux vitrines d'exposition, et accrochage de modèles de vol libre et de vol circulaire, pour conserver et faire découvrir des matériels anciens, raviver des souvenirs, constater l'évolution des techniques.



2 - Rapport Moral

- Terrain de St-Germain-la-Gâtine
 - La « plateforme Jean-Guesnon », du nom de notre regretté camarade du CAC qui a œuvré pour sa création en 1994 au sein du CDAM 28 qu'il a présidé, est la pleine propriété du CAC depuis janvier 2010.
- Le CAC en assume seul tous les frais de fonctionnement et d'entretien :
 - la tonte, effectuée tous les 15 jours par l'ESAT Ateliers des Portes du Perche, de La Loupe ;
 - le roulage, et la remise en état après les fouilles de sangliers ;
 - les plantations (et l'arrosage) d'arbres d'ombrage ;
 - le fonctionnement de la télé-alarme, avec l'abonnement téléphonique.



2 - Rapport Moral

- Le 19 mai 2025, une entreprise très spécialisée dans le « pontage de fissures » est intervenue pour traiter les fissures de la piste bitumée qui finissaient par être très gênantes (notamment pour les trains rentrants, fragiles par nature).
- Le but était d'enrayer les dégradations, afin de retarder de plusieurs années une réfection complète qui sera forcément très couteuse (entre 50 et 70 000 €).
- L'opération de pontage a été réalisée pour un coût de 3510 €, pour lequel le club n'a obtenu qu'une subvention de 500 € de la FFAM ; mais rien de la LAM-CVL (qui avait émis un avis défavorable : pour quelle raison ?), ni de l'agglomération de Chartres Métropole (qui a considéré que nous avions assez d'argent sur nos comptes ...).

2 - Rapport Moral





2 - Rapport Moral

- Pour finir, un grand merci à tous ceux qui consacrent du temps pour le fonctionnement du club, que ce soit de manière régulière ou occasionnelle : l'école du mercredi après-midi, la permanence du stand lors du salon des associations ou dans la salle du CAC lors des journées portes-ouvertes, l'arrosage des arbres à St-Germain, le montage du barnum et des abris lors des manifestations, la préparation des café-croissants et du barbecue, la création d'un nouveau site internet, le rebouchage des fouilles de sangliers, ...
 - Mais pour les prochaines occasions, une participation renouvelée et plus large serait appréciée !

Pour mémoire, tel que mentionné dans l'article 6 des statuts, et rappelé dans l'article 2 du règlement intérieur :

« ... chaque membre actif ou associé s'engage à fournir dans l'année à l'association au moins 3 demi-journées de travail bénévole en rapport avec ses compétences »



3 – Rapport financier – Compte de résultat

DEPENSES 2025	Prévisionnel	Réalisé
TOTAL dépenses	9 500 €	13 824 €
RECETTES 2025	Prévisionnel	Réalisé
TOTAL recettes	9 500 €	10 402 €

BENEFICE / DEFICIT	Prévisionnel	Réalisé
TOTAL	- €	- 3 422 €

Dont 1510 € reçus en octobre 2025
– travaux tonte piste



3 – Rapport financier – Trésorerie

	Au 01/10/2024	Au 30/09/2025
Total des fonds propres	13 330 €	11 418 €

- Nous avons utilisé notre trésorerie (3510 €) pour la réparation des fissures de la piste bitumée, avant une réfection complète dans quelques années.
- Nous tenons à signaler la politique actuelle du Crédit Mutuel, notre partenaire financier, qui rembourse intégralement les frais bancaires aux associations sportives.



3 – Rapport financier – Quelques chiffres

Taux de subventions (subvention / produits activités) :

2025 : 46,94 % (2024 : 40,74 %)

(Chartres Métropole : 3600 € subvention – Mairie de Chartres : 600 € championnat drones en Chine et FFAM : 683 € dont subvention piste 500 €)

Nombre de jours de trésorerie :

2025 : 388 jours (2024 : 521 jours)
norme >= 180 jours

Le fonctionnement de notre association est sain.



3 – Rapport financier – Vérification des comptes



Yves Jouin et Lionel Lemmet ont vérifié les comptes le mercredi 19 novembre, et ont donné quitus au trésorier pour la comptabilité 2025 du club.



4 – Approbation des comptes

Club d'Automobilistes de Charente
SITUATION AU 30/09/2022

DEPENSES (en €)		RECETTES (en €)			
COMPTES & RUBRIQUES	PRÉV. 2022	situation à la date	COMPTES & RUBRIQUES	PRÉV. 2022	situation à la date
80.00 : achats généraux	- €	200,00 €	70.00 : achats de matières premières	- €	80,00 €
- achats locaux	- €	- €	- achats matières premières	- €	- €
- achats étrangers	- €	- €	- achats étrangers	- €	- €
80.01 : achats d'entreprises et statut d'associé	900,00 €	70.02 : ventes d'entreprises	- €	- €	- €
- 01 ventes d'entreprises	900,00 €	275,00 €	- 01 ventes d'entreprises	- €	- €
- 02 ventes d'associés	- €	- €	- 02 ventes d'associés	- €	- €
80.02 : ventes PLANS/PPV	100,00 €	70.03 : ventes PPV	- €	- €	- €
- 01 ventes PPV	100,00 €	100,00 €	- 01 ventes PPV	- €	- €
80.03 : ventes VCC	- €	- €	70.30 : ventes d'clubs	- €	- €
- 01 ventes	- €	- €	70.40 : ventes groupées	- €	- €
80.10 : denouement stati	100,00 €	70.50 : denouement stati	- €	- €	- €
80.20 : achats entraînés lettres	300,00 €	70.55 : denouement lettres	- €	- €	- €
80.30 : achats fonctionnement stati & réserves	450,00 €	70.60 : denouement réserves	- €	- €	- €
- 01 fonds de rétention	- €	- €	- 01 fonds de rétention	- €	- €
- 02 fonds de rétention	- €	- €	- 02 fonds de rétention	- €	- €
- 03 fonds de rétention	- €	- €	- 03 fonds de rétention	- €	- €
80.70 : Frais bancaires	80,00 €	70.70 : frais bancaires	- €	- €	80,00 €
80.80 : intérêts négociation	7 276,00 €	70.80 : ventes négociation	- €	- €	- €
81.00 : achats services	- €	80.10 : achats services	- €	- €	- €
81.10 : achats de services	2 850,00 €	80.20 : achats de services	- €	- €	- €
- 01 fourniture services (SAIA)	2 850,00 €	80.25 : achats de services	- €	- €	- €
- 02 autres USAI/USR	- €	80.30 : achats de services	- €	- €	- €
81.20 : loyers et charges	1 100,00 €	80.35 : achats de services	- €	- €	- €
- 01 loyer	- €	80.40 : achats de services	- €	- €	- €
- 02 autre	- €	80.45 : achats de services	- €	- €	- €
81.30 : loueur négociation	- €	80.50 : loueur négociation	- €	- €	- €
82.00 : achats biens incorporels immobiliers	200,00 €	80.55 : loueur négociation	- €	- €	- €
82.10 : remboursements de frais	- €	80.60 : loueur négociation	- €	- €	- €
82.30 : impôts et taxes fixes	10,00 €	80.65 : loueur négociation	- €	- €	- €
83.10 : salaires	- €	80.70 : loueur négociation	- €	- €	- €
84.00 : charges sociales	- €	80.75 : loueur négociation	- €	- €	- €
85.00 : intérêts en rétention versés à PP/SAI	800,00 €	70.02 : louer au titulaire (p. 2022/ALL)	- €	- €	800,00 €
86.00 : Frais bancaires	10,00 €	70.03 : intérêts des cartes financières	- €	- €	10,00 €
87.00 : charges accroissement	- €	70.04 : Prêt(s) accroissement	- €	- €	- €
88.00 : Débâcle aux accroissements	- €	70.05 : intérêts des cartes financières	- €	- €	- €
88.10 : Débâcle aux accroissements pour liquide	- €	70.06 : intérêts des cartes financières	- €	- €	- €
Intérêts en attente de capitalisation	- €	70.07 : intérêts des cartes financières	- €	- €	- €
TOTAL dépenses	9 216,00 €	10 520,00 €	TOTAL recettes	10 500,00 €	10 420,14 €
Honoraires administratifs reçus (H.A.)	8 800,00 €	8 710,22 €	Intérêts d'ouvrage administratif (I.O.A.)	8 800,00 €	8 710,22 €
abattem. de dépenses fin de déplacement	8 800,00 €	8 700,42 €	abattem. de dépenses fin de déplacement	4 000,00 €	3 996,42 €
Total des dépenses → DIFFÉRENCES →	10 500,00 €	21 837,57 €	Total des recettes → DIFFÉRENCES →	10 420,14 €	10 495,64 €
	- €	- €		- €	3 421,70 €
TOTAL GÉNÉRAL - 9	10 500,00 €	21 837,57 €	TOTAL GÉNÉRAL - 9	10 420,14 €	10 495,64 €

Approbation des comptes 2024 – 2025 faisant apparaître un déficit de **3 422 €**

Vote à main levée



5 – Vote du budget prévisionnel 2025-2026

PREVISIONNEL 2026	DEPENSES	RECETTES
TOTAL frais fixes	5 900 €	-
Ecole de modélisme	1 500 €	300 €
Sections	500 €	-
Animations	500 €	250 €
Fonctionnement / ventes	1 450 €	670 €
Subventions	-	4 800 €
Licences FFAM	800 €	4 300 €
Charges et Produits exceptionnels	2 000 €	2 330 €
TOTAL	12 650 €	12 650 €

Événement exceptionnel en 2026 :

50 ans du CAC

Vote à main levée



6 – Tarifs des adhésions

➤ Quelques rappels :

- nous ne pouvons décider que de la « part club », et non du montant total incluant la licence FFAM dont le montant ne sera connu qu'en milieu d'année 2026 ;
- les tarifs des parts club 2026 ont été votés lors de l'AG 2024 ;
- nous devons voter aujourd'hui pour les tarifs des parts club 2027 ;
- nos tarifs sont comparables à ceux d'autres clubs d'aéromodélisme en région, mais nettement plus faibles que la plupart d'autres activités sportives ou de loisir ;
- nos installations (terrain de St-Germain, espace Champhol, salle de l'aérodrome) procurent un confort sensiblement au dessus de la moyenne de celles des autres clubs d'aéromodélisme, avec en contre partie des charges d'entretien plus importantes.

Pour autant, le montant des cotisations ne doit pas être un obstacle à l'adhésion !
Si nécessaire, vous pouvez contacter confidentiellement l'un des 3 membres du bureau.



6 – Tarifs des adhésions

➤ Historique des tarifs depuis 2022

Année	Adhésion « pratiquant adulte » ou « membre associé »			Adhésion « cadet » (moins de 14 ans au 1 ^{er} janvier de l'année)		
	Licence FFAM	Part CLUB	Total	Licence FFAM	Part CLUB	Total
2022	44 €	56 €	100 €	Gratuit (suite à l'année Covid)	32,50 €	32,50 €
2023	46 €	56 €	102 €	8 €	32,50 €	40,50 €
2024	47 €	56 €	103 €	8 €	32,50 €	40,50 €
2025	49 €	56 €	105 €	8 €	32,50 €	40,50 €
2026	50 €	58 €	108 €	10 €	33 €	43 €
2027		?			?	



7 – Élection de membres du Comité Directeur

- 1 membre sortant, conformément aux statuts :
 - François GIGOT, élu en novembre 2022
- 2 membres sortants par anticipation, afin de rééquilibrer les tiers sortants :
 - Étienne BRESSON et Patrice CHARTIER, élus en novembre 2023
- Les 3 membres sortants se représentent.
- Il reste cependant de la place pour d'autres candidats, qui peuvent se présenter maintenant.



CAC - Comité Directeur - Suivi de ma

Rappel des autres membres du comité directeur :

- André BOIX
- Guy DAVID
- Guillaume FOUCHER
- Loïc GIRARD
- Michel OZOG
- Antoine PELLETIER

Vote à bulletin secret si l'un des adhérents présents le demande



8 – Élection du président

➤ Article 10 des statuts :

« Lors de chaque assemblée générale, et juste après l'élection des membres du comité directeur, un ou plusieurs de ses membres font acte de candidature au poste de président, et se soumettent au vote de l'assemblée générale. »

➤ Candidats :

- Étienne BRESSON
- d'autres candidats parmi les membres élus du Comité Directeur ?

- **Vote à bulletin secret si l'un des adhérents présents le demande**



9 – Nouveau site internet

- Pour l'hébergement de notre site internet pour les 2 prochaines années, notre prestataire annonçait un tarif de plus du double (près de 600 €) que celui dont nous avions bénéficié il y a 2 ans, ... avant d'annoncer une remise de 50 %. Mais trop tard !
- Entre temps, et suite à un appel auprès de nos adhérents, Jean-Marie SÉVRIN s'est proposé de prendre le sujet en main, avec un autre hébergeur, pour un prix inférieur à 100 € par an.
- Ce changement d'hébergeur a nécessité une refonte complète du site, car s'appuyant sur un standard de création de contenu totalement différent.



9 – Nouveau site internet

- Ce nouveau site devrait être totalement opérationnel pour la fin de cette année ; il reprendra des rubriques similaires à celui du site actuel, mais avec une présentation nettement plus moderne, et des contenus améliorés.

L'adresse du nouveau site sera cachartres.fr (et non plus cachartres.com).

Une redirection automatique sera mise en place dès que le nouveau site sera opérationnel.

- Un grand merci à Jean-Marie SÉVRIN, qui a fait un très gros boulot pour développer ce nouveau site !



10 – Communication - Groupes WhatsApp

- Le CAC diffuse à tous ses adhérents (et parfois à ceux de l'année précédente qui n'ont pas renouvelé), les annonces de manifestations et réunions, les comptes-rendus de Comité Directeur (auxquels tous les adhérents peuvent participer) et d'Assemblée Générale, mais aussi des communiqués après certaines manifestations :
 - comme par exemple après le meeting aérien du 21 septembre





10 – Communication - Groupes WhatsApp

- Nous avons également plusieurs groupes WhatsApp actifs :
 - CAC Avion, CAC Planeur, CAC Drone, CAC École, CAC Comité Directeur.
- Ces groupes sont destinés à échanger des informations d'intérêt général. Il ne sont pas faits pour des échanges entre deux membres seulement.
- Pour ceux qui sont répertoriés par un pseudo via leur numéro de téléphone, merci de signer vos messages avec nom et prénom.



11 – École d'Aéromodélisme

- Le recrutement totalement inattendu à la suite du salon des associations, nous a obligé à réagir très vite pour accueillir ces 13 nouveaux élèves, en plus des 4 de l'année précédente qui ont replongé !
- Très rapidement, nous avons pu renforcer l'effectif de moniteurs, avec des nouveaux qui viennent régulièrement ou occasionnellement aux séances du mercredi.
- Cela a relancé le sujet de la labellisation EFAM (École Française d'Aéro-Modélisme), dispositif lancé par la FFAM en 2022 : sujet abordé lors de l'AG 2024 et recommandé par notre délégué départemental Bruno MANFREDI.



11 – École d'Aéromodélisme

- Le CAC a donc déposé fin octobre un dossier complet de demande de labellisation EFAM, répondant aux critères imposés :
 - description du club et de ses infrastructures, organisation de la formation, offre de formation, stratégie de développement et de fidélisation, communication, potentiels points d'amélioration.
- Le 6 novembre, après avis favorable de la LAM-CVL, la commission formation de la FFAM nous délivrait le label EFAM « *pour une durée probatoire d'un an, pour pouvoir faire le point sur l'avancement de vos projets, notamment le passage des ailes pour vos jeunes* ».

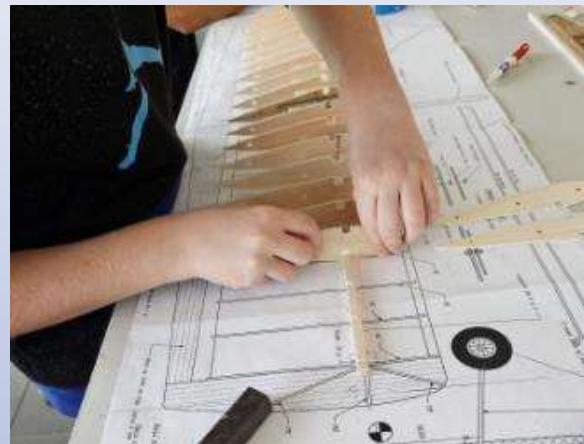
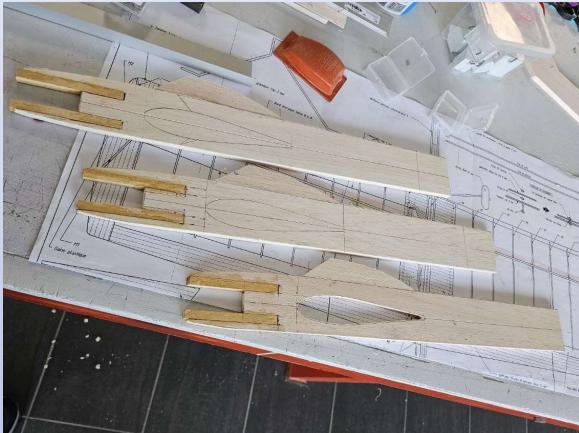


11 – École d'Aéromodélisme

➤ À nous de jouer maintenant, en accompagnant ces jeunes de façon ludique et structurée, pour en faire des modélistes passionnés dans la durée.



11 – École d'Aéromodélisme



➤ Pour 2026, nous préparerons une demande de financement EFAM auprès de la FFAM, pour du matériel modéliste (balsa, moteurs électriques, batteries, variateurs (ESC), accessoires divers, petit outillage, ...) à destination des jeunes. Il ne s'agit pas d'une subvention directe, mais d'un remboursement partiel sur présentation de factures.

12 – Bilan des sections - Planeur

Animateur : Patrice Chartier



Groupe WhatsApp @ Planeur CAC
(Anciennement CAC – Remorquage)

- ✓ Electrique 
- ✓ Remorquage 
- ✓ GPR – E > 4m 
- ✓ Vol de détente - E 
- ✓ Mousses - E 
- ✓ Vol de Pente 
- ✓ Conception Perso
(Vogaphon – Cortex Buzz...)

12 – Bilan des sections – Drone Multirotors



Animateur : Cyrille Vallet

Groupe WhatsApp @ CAC - Drone

Participation de Lucas Beaudouin à 4 compétitions mondiales :

- Janvier 2025 : Riyad en Arabie Saoudite
- Mai 2025 : Aichtal en Allemagne
- Juin 2025 : Sodertalje en Suède
- Juillet 2025 : Varese en Italie



12 – Bilan des sections – Vol Circulaire

Animateur : André Boix



Faits marquants 2025

- ✓ Organisation Concours VCC Inter (Avril)
- ✓ Initiation jeunes élèves au VCC
 - => Construction de 3 Mini-Mag (école)
 - => Séances de pilotage VCC



12 – Bilan des sections – Indoor

Animateur : François Gigot



Disciplines Indoor : Avion Loisir, F3P, Drone Racer, Drone Soccer, Hélico



12 – Bilan des sections – Avion

Contact : Guillaume Pouillier





13 – Calendrier 2026

- En octobre 2026, nous fêterons les 50 ans du CAC, avec des adhérents d'aujourd'hui qui étaient déjà là en 1976 ! Divers anciens présidents et éminents adhérents seront également présents.
- Dans l'optique d'une journée portes ouvertes à St-Germain à l'occasion de ce cinquantenaire, nous devrons probablement organiser une session de QPDD (Qualification de Pilote De Démonstration).
- Pour valider la période probatoire du label EFAM, nous devrons également organiser une ou plusieurs journées de passage d'ailes pour nos élèves (ailes de bronze, d'argent, d'or).



13 – Calendrier 2026

- Autres options :
 - une journée club ;
 - un concours de vol circulaire ;
 - une rencontre Vintage ;
 - un concours planeur type FF 2000 ;
 - ...

- Appel aux idées, et aux volontaires pour concrétiser ces options !



14 – Questions et informations diverses

- Sponsoring « Ma Petite Sponso » :
 - Avec ce dispositif de sponsoring lancée par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), le CAC pourrait recevoir des micro dons déclenchés automatiquement lors du passage en caisse (sans présentation d'aucune carte particulière) dans de nombreuses enseignes nationales ou locales.
 - Voir la présentation qui en a été faite dans le compte rendu du comité directeur du 15 octobre 2025 (paragraphe 9).

-  Pensées amicales à ceux d'entre-nous qui ont franchi une dizaine cette année : par ordre alphabétique Clément, Grégoire, Hugo, Larys, Loïc, Valentin, Yves.
 - *À gagner : une sucette en chocolat pour ceux qui les remettront dans le bon ordre avec les bonnes dizaines !*



Compte rendu de l'Assemblée Générale

Début de l'Assemblée Générale à 10h00.

- 25 adhérents présents et 11 représentés, soit 36 participants pour un quorum de 20 (1/4 des adhérents).
- Compte rendu de l'AG du 24 novembre 2024 approuvé à l'unanimité.
- Comptes de l'exercice 2024-2025 approuvés à l'unanimité.
- Budget prévisionnel 2025-2026 approuvé à l'unanimité.
- Tarif des adhésions 2027 :
 - la part club Adulte et Membre Associé sera augmentée de 2 € ;
 - les parts club Junior, Cadet, et Étudiant seront augmentées de 1 €
- Élection de membres du comité directeur : François Gigot, Étienne Bresson, Patrice Chartier, et Lionel Lemmet, sont élus à l'unanimité.
- Élection du président : Étienne Bresson est élu à l'unanimité.
- Calendrier 2026 à finaliser avant la fin décembre par le comité directeur.
(dont la suggestion de faire du week-end club (début juillet) une première étape de la célébration des 50 ans du CAC, en invitant les officiels et anciens membres et présidents, en préambule à la célébration complète fin octobre 2026).

Fin de l'Assemblée Générale à 12h10.